

LES MONTANTS À DÉBOURSER POUR LANCER SA BOÎTE

1. La constitution

- Numéro d'entreprise (inscription BCE): € 85,5
- Acte authentique (frais de notaires)*: € 700 à 1.000
- Plan financier*: € 400 à 800
- Enregistrement auprès du SPF Finances: € 50
- Publication au Moniteur belge: € 214 (électro) – € 265 (papier)

* non obligatoire pour société à responsabilité illimitée (SCS, SNC, ...)

2. Le capital levé

A verser sur un compte bancaire à la constitution

- € 6.200 → SPRL, SCRL
- € 61.500 → SA
- Montant libre → SNC, SCS etc ..

3. Le comptable

€ 100 à 250 / mois

4. Les cotisations sociales

20,5 % de vos revenus la 1^{re} année

€ 709,37 / trimestre → Forfait (provision) minimum légal

5. La gestion des lois sociales

- € 12,5 / mois / pers. → Gestion du précompte professionnel pour la gérant
- € 500 à 1.000 / employé / an → Frais de gestion pour le secrétariat social (dégressif selon le nombre d'employés)

LES MONTANTS À DÉBOURSER POUR LANCER SA BOÎTE



6. Les frais d'avocat

à partir de € 2.500

- Comprend le pacte d'actionnaire, conditions générales de vente et d'utilisation, politique de vie privée.
- Forte variation selon la complexité et si réalisée par un avocat ou un juriste d'entreprise

7. La propriété intellectuelle

- € 35 → Dépôt en ligne sur site OBPI
- € 850 → Dépôt d'une marque européenne
- € 240 → Dépôt en ligne d'une marque Benelux



A LOUER

8. Le loyer

- à partir de € 250 → Location d'un bureau temps plein
- Généralement 3 mois de loyer (négociable)
→ Garantie locative

9. Le coût total minimum

- € 2.500 → Formule « very low cost » (pas de notaire, pas d'avocat, coworking)
- € 12.500 → SPRL sans employé à loyer modeste et incluant le capital libéré



10. Résultat
Ma société